

Extraits du procès-verbal de la réunion n° 10 du Conseil d'Administration du 8 mars 2010

Présents : Mr. JP. Delchef (Président), Mmes F. Charneux, D. Sonveaux, D. Doyen, Mrs J. Ringlet (Vice-Président), M. Collard (Trésorier général), A. Geurten, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, R. Obsomer (pour partie qui le concerne), L. Lopez (Secrétaire général)

Excusés : A. Kaison (maladie)

Heure de début de la réunion : 18h15

1. Examen des projets sportifs présentés par le directeur technique

Le directeur technique informe les membres du conseil d'administration des projets qu'il souhaite proposer:

- Projet basket féminin

Les membres du CDA prennent connaissance du projet présenté par le directeur technique.

Le projet confirme le maintien de l'équipe du CRF en R1 avec possibilité de double affiliation en ligue "espoirs" dans un autre club, ainsi qu'en D1 par l'application de l'article PC 174bis.

Un maximum de 3 matchs par semaine sera autorisé (2 le WE et 1 en semaine). Une option d'internat/externat est envisagée également.

Les membres du CDA, à la majorité, acceptent le projet tel qu'il a été amendé en séance.

- Projet basket masculin

Les membres du CDA prennent connaissance du projet présenté par le directeur technique. Ils constatent qu'il n'y aura aucun coût supplémentaire. A la suite de quelques questions posées, ils acceptent ce projet à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 février 2010

Le procès-verbal de la réunion du 22 février 2010, tel que publié sur le site le 26 février 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

3. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 18 janvier 2010

Les points suivants, repris au procès-verbal de la réunion précédente, ont fait l'objet d'un suivi :

6.4. Démission de Guy Thomsin en tant que secrétaire du conseil régional judiciaire

Le CDA prend connaissance des correspondances de l'intéressé et décide de l'entendre et de prendre une décision le concernant avant l'assemblée générale à 08h45.

11.2.2. Organisation des finales des coupes AWBB 2010

L'AWBB a demandé la remise de deux rencontres de division 3 nationale.

11.2.3. Modification du règlement de la Coupe de Belgique Dames

Les propositions de modifications ont été transmises à la VBL avant d'être mises à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la FRBB.

4. Assemblée générale du 20 mars 2010

4.1. Ordre du jour définitif

Le secrétaire général est chargé d'expédier le plan d'accès à la salle.

Point 5 – Budget extraordinaire : Le CDA revoit le budget extraordinaire à la lumière des nouvelles informations et nouveaux chiffres qui sont communiqués.

Les membres du CDA parcourent les différents points repris dans l'ordre du jour : notamment : le PJ4 (le CDA reste sur sa proposition); le PA 32 (nombre de parlementaires établi sur base des membres actifs); PC4; Indemnités des arbitres de niveau 1 : passer de 12€ à 8 €; PC35; PC56; compétition des équipes féminines. Modification de la licence collective; double affiliation pour les clubs participants aux ligues 1 et 2; compétition régionale et inter-provinciale pupilles; les projets (pas de vote); labellisation des clubs, compétition loisirs, 3 contre 3 en pré-poussins.

4.2. Réaction du secrétaire du Conseil d'appel

Les membres du CDA prennent connaissance du courrier reçu et de la réponse du président.

Proposition du Président : afin de respecter l'esprit des dispositions de l'article PJ 27, il est suggéré de procéder à une consultation écrite des membres du Conseil judiciaire général afin de valider formellement le dépôt de toutes les propositions de modifications statutaires relatives à la partie judiciaire du ROI.

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité la proposition qui sera communiquée à la commission législative.

4.3. Organisation pratique

Le tableau de distribution des différentes tâches est établi

5. Gestion du personnel

5.1. Dossier en suivi d'un membre du personnel

Un rappel a été expédié le 26 février au Conseil de l'intéressé. Le Conseil d'Administration reste dans l'attente d'une réponse. Un mail a été renvoyé le 6 mars, sans réponse actuellement.

5.2. Situation du personnel à la comptabilité

Les membres du CDA ont pris connaissance de la nouvelle répartition des tâches dans ce service

L'attention est attirée sur la question de la réconciliation des documents pour établir le facturier des entrées (suivi par n°).

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent la proposition qui a été présentée par le bureau

Par ailleurs, la gestion des factures de la FRBB par l'AWBB fait l'objet d'une intervention du conseil d'administration de la FRBB.

6. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration

6.1 Représentation de l'AWBB à l'assemblée générale de l' AISF le 14 mars 2010

Jacques MONSIEUR représentera l'AWBB à l'assemblée générale de l' AISF.

6.2 Application de l'article PA 103

Suite à un courrier reçu du Président des parlementaires du Hainaut contestant les dires de Madame DHAENE publiés dans le journal "La Province", le conseil d'administration lui adressera un courrier lui recommandant vivement de respecter les devoirs de réserve vis-à-vis des membres des organes fédéraux.

6.3 Composition des staffs des équipes nationales jeunes

Le document n'étant pas établi de façon définitive, il sera remis aux membres prochainement et fera l'objet d'une consultation écrite.

6.4 Action de soutien aux sinistrés de Liège

Dans le but d'apporter de l'aide aux sinistrés de Liège, le club "Royal Anciens 13" organise un tournoi dont les bénéfices seront versés sur le compte du CPAS de Liège et lance l'idée de créer un porte-clés qui sera vendu dans le public.

Le club demande l'intervention de l'AWBB pour financer l'achat de ces porte-clés. Bien entendu, la somme avancée par l'AWBB lui sera retournée dès la vente de ces objets. Moyennant une convention à établir avec le club, les membres du CDA, à l'unanimité, marquent leur accord de principe sur cette demande et félicite vivement le club pour son initiative.

6.5 Projet « Teamblogger » basket de la BLB

Pour rappel : création d'un réseau social permettant l'échange d'idées par sms, qui fonctionne sous forme d'abonnement à Internet et, étant donné le montant relativement élevé de cette adhésion, un complément d'information a été demandé au fournisseur. La réponse est attendue.

6.6 Labellisation des clubs féminins

Etant donné qu'il n'y a aucune incidence financière ni statutaire, ce dossier relève de la compétence du conseil d'administration. Ce projet est à l'essai pour une période d'un an qui devrait permettre de donner un "coup de main" aux clubs moyennant l'octroi du logo "club formateur" ou "haut niveau".

D. Sonveaux remarque que dans les objectifs, la distinction ne doit pas être faite entre les projets "féminin" et "masculin". Il est important que les filles soient dans "le même bain" que les garçons et les distinguer n'est pas forcément une bonne chose.

D. Doyen estime que le projet n'est pas assez détaillé sur le plan sportif et doit répondre à certains critères (infrastructure, revêtement de sol, nombre de salles, niveau de l'encadrement, respect sur le fond des programmes, ...) De plus, elle estime qu'une procédure de contrôle annuel devrait être mise en place. Le label ne doit être octroyé que de manière très stricte et de manière concrète.

L'idée est de partir pour un an à l'essai et de tirer les conclusions à l'issue de cette période.

De plus, l'obtention de ce label sera octroyé chaque année après renvoi d'informations par le club et, éventuellement, visite de contrôle sur place.

Les membres du conseil d'administration, approuvent, à l'unanimité le projet de labellisation des clubs pour la saison 2010-2011.

6.7 Nombre de matches

Etant donné le nombre important de remises de rencontres suite aux intempéries, il est proposé de suspendre provisoirement la limitation de disputer plus de 3 matches par week-end.

Le conseil d'administration marque son accord à la majorité sur cette dérogation. Néanmoins, il est fait appel au bon sens des dirigeants de clubs.

7. Enquête clubs 2009

7.1. Résultats chiffrés de l'enquête par province

Suite à la demande d'un membre du CDA, les statistiques par province sont communiquées. Elles n'apportent aucun résultat significatif par rapport à ce qui a été communiqué auparavant.

8. Rapport du Secrétaire - général

8.1. Prestations du personnel de Bruxelles

Le secrétaire général, en accord avec le personnel, a établi un nouvel horaire des prestations pour assurer la couverture de la plage horaire comprise entre 8h30 et 17h00 les jours ouvrables.

La permanence jusqu'à 18 h est supprimée. En dehors de ces heures, le secrétaire général est joignable au n° de téléphone de l'AWBB. Cet horaire a pris cours le 1^{er} mars 2010.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le nouvel horaire de prestations du personnel de Bruxelles.

8.2. Différend entre des membres signataires d'un club

Le secrétaire général a été informé d'un différend existant entre des membres signataires d'un club de la province de Hainaut. Il propose de participer, en compagnie du Président du Comité Provincial, à la prochaine réunion extraordinaire des membres (anciens et nouveaux) de la direction de ce club. Il fera rapport ensuite au conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, les modalités de gestion du différend.

9. Rapport du Trésorier général

9.1. Réclamation du club Charleroi Ravens

Les membres du CDA prennent connaissance d'un mail reçu du club demandant la remise du match suite au forfait intervenu. A la majorité, le CDA décide de confier à F. Charneux le soin de contacter le club et d'envisager la reprogrammation de la rencontre, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un premier manquement d'un nouveau club.

10. Départements

10.1. Département Coupes

10.1.1. Organisation des finales des coupes AWBB 2010

B. Scherpereel fait le point sur la situation actuelle en ce qui concerne la programmation des matches.

10.2. Département jeunes

10.2.1. Bilan de la JRJ du 28 février 2010

J. Nivarlet a communiqué et commenté les résultats qui sont parus sur le site et dans la New's letter.

Les membres du conseil d'administration félicitent la commission de propagande de la province de Bruxelles Brabant wallon pour l'excellente organisation de la deuxième JRJ.

Afin d'optimiser les prochaines éditions, les réflexions suivantes sont évoquées :

- Alternance des rencontres filles et garçons dans la grande salle ;
- Programmation des matchs de telle manière que les plus importants aient lieu dans l'après-midi.
- Présence d'une sonorisation est impérative;
- Plus grande rigueur dans le respect du timing de la rédaction des folders (arbitres, centre de formation, ...)
- Problème d'installation des sponsors dans la salle suite au refus du gérant du centre.
- Visibilité de toutes les faces des panneaux publicitaires de tous les supporters.
- Modalités de distribution des t-shirts ;
- Production d'un petit film (sur DVD) à projeter pendant les manifestations (la structure de l'AWBB, sur le CRF, l'arbitrage, la coupe, la formation des jeunes, ...)

La province de Bruxelles Brabant wallon a constaté une erreur dans la communication de ces classements. Petite rectification à apporter dans la communication des classements. Rectification sera faite dans la prochaine new's letter.

10.3. Département Championnat

10.3.1. Modalités de la Summer League 2010

Alain Kaison étant souffrant, le suivi du projet est reporté à la prochaine réunion.

Bernard Scherpereel signale qu'un avant-projet de cahier de charges a été rédigé et sera soumis à la consultation écrite sera demandée aux membres du CDA.

10.4. Département Arbitrage

10.4.1. Réunion avec la BRA le 9 mars 2010

Un pré-examen de la convention aura lieu ce 9/3 avec les représentants de la BRA

11.4.2. Montée et descente des arbitres de N1

Le président du département demande l'envoi d'un courrier à la FRBB pour rappeler l'urgence des décisions à prendre dans le cadre des modalités de montée et descente de ces arbitres.

Le président répond qu'il mettra le point à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration de la FRBB du 09 mars 2010.

10.5. Département Formation des entraîneurs

10.5.1. Modification de la durée des examens

D. Doyen remet un document d'estimation budgétaire qui tient compte de nouvelles modalités d'évaluation souhaitée par l'ADEPS.

J. Ringlet souligne que pour présenter un exercice (qui dure environ 7 minutes), la durée envisagée est trop longue et les frais sont pratiquement doublés.

Il est rappelé que l'allongement de la durée des examens répond aussi à la demande aux remarques de l'ADEPS et permet aux candidats d'appréhender les examens de manière plus sereine (un échec à une question pouvant être compensée par la réussite à une autre).

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, l'estimation budgétaire.

10.6. Département Médical

M. Collard : Cas d'un joueur suspendu pour 1 an à l'AWBB. La FIBA monde à Genève l'a sanctionné de 2 ans de suspension ferme pour dopage.

10.7. Département Promotion

A.Geurten : présentera un plan de promotion lors de la prochaine réunion.

11. Rapports des différentes instances de l'AWBB

11.1. Commentaires sur l'action des groupements parlementaires

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des questions posées par la commission législative et des réponses du Président.

12. Nouvelles de la FRBB

12.1. Projet de gestion des équipes nationales et planning

Les membres du CDA prennent connaissance du document relatif à la création d'un département de gestion des équipes nationales au sein de la FRBB

12.2. Financement des U23.

En vue d'atténuer le "fossé" entre l'équipe sénior et les U20, il est demandé de participer à l'organisation d'un stage et un tournoi "en tournante" entre les équipes nationales de Belgique, Luxembourg, France, Angleterre. Coût maximum de la participation AWBB : 15.000 € sur base d'un budget détaillé et paiement sur base de justificatifs à produire.

Cette initiative répond également à la demande de l'ADEPS dans le cadre du plan programme et de montrer une présence croissante dans la gestion des équipes nationales jeunes.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le financement de la campagne de U23.

12.3. Site de la FRBB

A.Geurten fait état du projet relatif à la prise des résultats par sms pour la FRBB, l'AWBB et la VBL et à la reconstruction du site de la FRBB qui permettra via un lien vers le site de l'AWBB de consolider les informations sur les clubs, licences techniques.

Le coût est de 21.500 € TVAC financé par l'AWBB et la VBL.

13. Summer tour 2011

13.1. Présentation des étapes

Les documents ne sont pas disponibles. Ils seront communiqués pour le 20.03. Il a été demandé d'envisager 25 % de nouvelles étapes chaque année.

14. Calendriers des prochains événements

14.1. Finales de coupes AWBB 27 et 28 mars 2010

15 Divers

D. Doyen : Un arbitre lui a signalé qu'il a constaté que beaucoup de coachs se permettaient de coacher sans licence pour le niveau de la rencontre. La question du montant des amendes pour ce type d'infraction se pose

D. Sonveaux : Cas de 2 arbitres qui, en cours de matchs sifflent une faute disqualifiante, envoient les joueurs au vestiaire et indiquent une faute technique à la feuille de match afin d'éviter de devoir rédiger un rapport.

Sur la base de certains précédents, il conviendrait de revoir les modalités de comparution prévues à l'article PJ 48.

J. Ringlet : De nombreux maillots Lotto (réversibles) sont disponibles. Destination ? Un article sera inséré dans la new's letter.

J. Nivarlet : à la question de savoir si le papa d'un joueur du CRF qui dispose d'une licence VBL peut fonctionner à l'AWBB en tant qu'officiel de table, la réponse est positive mais pas la fonction de délégué aux arbitres.

Heure de fin de la réunion : 22h50

Jean-Pierre **DELCHÉF**
Président

Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général